

## organisation

## Un réseau de lieux d'accueil enfants-parents

Carole MOLLON  
Coordinatrice petite enfance

Réseau Laep 38,  
Maison des associations,  
6, rue Berthe-de-Boissieux,  
38000 Grenoble, France

**Les lieux d'accueil enfants-parents (Laep) ont été élaborés sur le modèle des Maisons vertes de Françoise Dolto. Les accueillants, formés à l'écoute et supervisés, ont pour mission d'accompagner les parents dans leurs questionnements. Un fonctionnement des Laep en réseau permet de mutualiser les ressources au service des familles.**

© 2019 Publié par Elsevier Masson SAS

*Mots clés* - accueillant ; écoute ; famille ; lieu d'accueil enfants-parents ; soutien à la parentalité

**H**éritage de Françoise Dolto, les lieux d'accueil enfants-parents (Laep) actuels se sont inspirés de la très innovante Maison verte créée en 1979. Il y a quarante ans, Françoise Dolto et son équipe mettaient en place un cadre nouveau dans le champ du social. Ils initiaient une réflexion sur l'accueil des tout-petits, sur un accompagnement au plus près de la réalité quotidienne de la vie des parents avec leurs jeunes enfants. Leurs réflexions portaient sur les questionnements et angoisses des parents et sur la nécessité d'intervenir précocement dans la vie de l'enfant. « *Ni un jardin d'enfants, ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un atelier, la Maison verte est encore moins une institution thérapeutique* », indiquent les accueillants actuels de la Maison verte encore en activité [1]. Lieux d'échanges et d'écoute, espaces de repos, de jeux et de discussions, les Maisons vertes se sont inscrites dans le champ de la prévention, en prenant la psychanalyse pour cadre théorique. Elles se sont répandues et exportées dans le monde sous leur forme originelle. En France, d'autres structures ont vu le jour dans des contextes différents : les Laep, qui ont fondé leur fonctionnement au plus près de celui des Maisons vertes.

### Principes des lieux d'accueil enfants-parents

Le cadre de référence des Laep est fondé sur les principes suivants.

- ◆ **Ils accueillent les enfants de 0 à 4 ans**, voire jusqu'à 6 ans, accompagnés d'un adulte dit "tutélaire" (parent, grand-parent, assistant maternel, technicienne d'intervention sociale et familiale). En règle générale, deux accueillants sont présents. Les Laep ne proposent pas d'activités mais mettent à la disposition des enfants un espace et des jeux adaptés. Pour les adultes, un aménagement convivial est proposé afin de faciliter les échanges, créer un cadre bienveillant et familial (café, thé, etc.).
- ◆ **L'accueil est anonyme et sans inscription**, souvent gratuit ou avec une participation symbolique. Les personnes viennent quand elles le souhaitent.
- ◆ **Sur un tableau sont inscrits** la date, le prénom des accueillants, le prénom et l'âge de l'enfant et le lien avec l'adulte qui l'accompagne (Maman, Papa, etc.). Cela permet à l'enfant de se sentir bienvenu : il est attendu. L'inscription de son prénom et de son âge le caractérise et fait connaître au reste du groupe son identité et son lien de parenté avec l'adulte qui l'accompagne.
- ◆ **Plusieurs règles régissent ces lieux** pour en faire des espaces bienveillants, garants d'un cadre de vie collective harmonieux. Par exemple, une ligne blanche ou rouge sépare le coin des bébés des objets roulants. Cette règle intéressante peut être utilisée pour initier de nombreuses réflexions autour de la limite : comment la poser, la

répéter, à quoi et à qui elle sert, etc.

- ◆ **Les accueillants sont des professionnels** de l'enfance, de la famille au sens large, du social et du médicosocial (psychologue, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, infirmière, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, conseillère conjugale et familiale, éducatrice spécialisée, médecin, etc.). Cependant, ils ne sont pas présents avec leur "casquette professionnelle" et il existe plusieurs possibilités en termes de statuts (salarisés ou mis à disposition), de temps de présence, de composition des équipes (mixtes ou uniquement féminines), etc.

- ◆ **Une supervision est obligatoire**, et une formation à l'écoute est demandée.

### Rôle de l'accueillant

- ◆ **Le positionnement et les missions de l'accueillant** sont au cœur de nos réflexions. « *Accueillir, c'est se laisser étonner, surprendre, émerveiller même par ce [qui] se passe. Rien n'est prévisible. L'accueillant est attentif, ouvert, présent, il n'est pas là pour animer, ni pour éveiller mais c'est bien un partenaire sur un chemin à parcourir ensemble en reconnaissant et prenant en compte les compétences des bébés, en pensant un environnement (aménagement de l'espace) qui lui permette de s'exprimer et de se développer. L'accueillant prend en compte les besoins des bébés, des parents, des*

Adresse e-mail :  
carole.mollon@lesicce.fr  
(C. Mollon).

### Le réseau Laep 38

◆ **En Isère, 56 Laep sont référencés** en 2018. Le réseau Laep 38 est issu de l'association créée en 1992 sous le nom de Ramo (réseau associatif des Maisons ou vertes de Rhône-Alpes). Il compte 40 Laep adhérents. Les cinq coordinatrices et accueillantes sont toutes animées par la même motivation de promouvoir les Laep auprès des familles et des enfants.

◆ **Le réseau a pour objectif de réunir, fédérer et informer les Laep** en fonctionnement ou en création dans le département de l'Isère. Il réunit les coordinateurs des Laep adhérents six fois par

an afin d'échanger et de réfléchir sur les pratiques, d'aborder les problématiques de fonctionnement, de rencontrer les financeurs (principalement la caisse d'allocations familiales et le conseil départemental de l'Isère), de réaliser une plaquette réunissant tous les lieux, leurs coordonnées et horaires ouverture, d'accompagner la création de nouveaux lieux et d'organiser une journée de réflexion.

◆ **De nombreux échanges sont organisés** sur les accueils réalisés, sur le positionnement d'accueillant si particulier dans les Laep, sur ce qui questionne

parfois face aux attitudes des parents. Le thème "Accueillir la diversité des pratiques éducatives dans un Laep" a notamment été abordé en 2018 avec le sociologue Gérard Neyrand, coordinateur du centre interdisciplinaire méditerranéen d'études et de recherches en sciences sociales (Cimerss).

### Note

<sup>1</sup> Ce réseau national a organisé une première journée d'étude sur les Laep à Lyon en novembre 2017 sur : "Des lieux pour être et naître".



© Burger/Phanie

Les Laep sont des espaces bienveillants, garants d'un cadre de vie harmonieux.

*professionnels [...]* », précise Anny Desmoulin, accueillante et vice-présidente du réseau Laep 38.

◆ **Être accueillant demande de mettre en œuvre un savoir-être** plus qu'un savoir-faire. Il est important d'insister sur cet aspect. Nous sommes conscients que cela n'est pas si facile, pour les parents, de se rendre dans ces lieux. Ils révèlent

leur façon d'être avec leur enfant et il n'est pas toujours simple pour eux d'assumer cela. Pourtant, les questions qu'ils se posent sont récurrentes et les évolutions de notre société. L'accueillant veille à tenir son rôle de témoin impliqué, un peu en retrait mais présent, disponible et discret [2].

◆ **L'accueillant peut être issu de**

**formations diverses**, toutes en lien avec le champ du travail social. Le savoir professionnel est "mis de côté" lors d'un accueil : nous ne sommes pas là pour donner des conseils mais pour être à l'écoute des familles, de ce qui se passe et de ce qui se dit [3]. Il convient d'accepter de ne pas savoir ni pour quoi un parent se rend au Laep, ni

### Pour en savoir plus

- [www.lefuret.org/RESEAUX/](http://www.lefuret.org/RESEAUX/)

### Références

[1] Sudaka-Bénazéraf J. La maison ouverte. In: *Libres enfants de la Maison verte. Sur les traces de Françoise Dolto.* coll. 1001 bébés. Toulouse: Érès; 2012. p. 69-89.

[2] Les accueillants du Jardin couvert, Lebrun JP. Une parole pour grandir. Toulouse: Érès; 2017.

[3] Scheu H. La coéducation dans les lieux d'accueil enfants-parents : du côté des accueillants. In: Rayna S, Rubio MN, Scheu H. *Parents-professionnels : la coéducation en questions.* Toulouse: Érès; 2010. p. 71-85.

[4] Caisse d'allocations familiales. Référentiel des lieux d'accueil enfants-parents (Laep). [www.caf.fr/sites/default/files/caf/388/Documents/Partenaires/Laep-r%C3%A9f%C3%A9rentiel.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/388/Documents/Partenaires/Laep-r%C3%A9f%C3%A9rentiel.pdf)

[5] Carré JM, Agostini P. *Grandir à petits pas.* Les Films Grain De Sable, France Télévisions; 2011.

pourquoi il revient, ni finalement ce qu'il en retire. L'accueillant accompagne un questionnement avec ses compétences personnelles et professionnelles, mais il n'est pas là pour y répondre.

◆ **La posture de l'accueillant** est élaborée après une réflexion du professionnel et de l'équipe, souvent grâce au travail de supervision. Elle n'est pas figée mais évolutive, toujours en questionnement et fondée sur le non-jugement.

### Soutiens et partenaires institutionnels

Les Laep sont en grande partie gérés par des collectivités territoriales mais également par le secteur associatif. Leur fonctionnement est soutenu par les pouvoirs publics [4]. Les différentes sources de financements du réseau Laep 38 sont :

- la prestation de services ordinaire de la caisse d'allocations familiales (CAF) calculée selon différents critères (nombre de demi-journées d'ouverture, nombre moyen d'enfants accueillis, nombre d'accompagnants) ;
- la prestation de services liée au contrat enfance jeunesse (projet inscrit dans le contrat enfance jeunesse signé entre la commune et la CAF) ;
- un financement du conseil départemental de l'Isère par le biais de sa politique de soutien à la parentalité, selon le nombre moyen d'enfants accueillis et le nombre d'assistants maternels présents. C'est une compétence facultative du conseil départemental de l'Isère. Pour autant, la direction des solidarités, *via* le service de protection maternelle et infantile et parentalités, a fait le choix de signer une convention de financement avec les gestionnaires des Laep et apporte ainsi son soutien financier ;
- **des mises à disposition de personnels** : par le conseil départemental, le centre communal

d'action sociale, la SNCF, les centres sociaux, le réseau aide à domicile en milieu rural (ADMR), le centre de santé, etc. ;

- **les collectivités** (communes, intercommunalité) ;
- **des fonds propres associatifs.**

La dynamique de réseau des Laep est également portée au niveau national par un réseau national des Laep qui regroupe les structures françaises lors de réunions de travail<sup>1</sup>.

### Conclusion

Les Laep, lieux d'accueil et d'écoute, doivent mieux se faire connaître. En effet, ils sont un acteur à part entière de la prise en charge de l'enfant et de l'accompagnement à la parentalité [5].

L'organisation des Laep en réseau reflète la volonté collective de défendre l'intérêt de ces lieux pour les enfants et leurs parents dans la construction du lien qui les unit, dans leur socialisation, pour rompre l'isolement ou préparer à la séparation. L'objectif est également de valoriser, dans la sphère professionnelle de la petite enfance, par le biais du rôle particulier d'accueillant, un apport complémentaire d'analyse et de de construction d'une identité professionnelle propre. Cette mission est une opportunité pour tout professionnel d'enrichir sa pratique par un regard et un positionnement en retrait, un rôle d'écoute, qui sont d'une grande pertinence dans l'accompagnement des familles. ▶